

20230918 Le Monde

https://www.lemonde.fr/international/article/2023/09/18/le-pacte-migratoire-en-cours-d-adoption-a-bruxelles_6189862_3210.html

En pleine situation d'urgence à Lampedusa, le « pacte migratoire » européen tarde à être adopté

En 2023, la majorité des personnes qui tentent de gagner l'Europe empruntent la route de la Méditerranée centrale. L'accord définitif sur le pacte asile et migration est en discussion depuis maintenant quatre ans.

Par [Philippe Jacqué](#) (Bruxelles, bureau européen) et [Julia Pascual](#)

Article réservé aux abonnés



Des migrants sur le port de Lampedusa (Italie), le 16 septembre 2023. GIUSEPPE CAROTENUTO POUR « LE MONDE »

Depuis un an, la route centrale, qui passe notamment par Lampedusa, est devenue la plus utilisée par les migrants cherchant à rejoindre l'Europe à travers la Méditerranée. Depuis janvier 2023, près de 130 000 personnes – notamment des Guinéens, des Ivoiriens et des Tunisiens – sont arrivées par la mer en Italie, deux fois plus que l'an dernier à la même époque. « On retrouve à peu près les mêmes chiffres d'arrivées qu'en 2015 et 2016 et déjà, à l'époque, nous disions que ce n'était en rien comparable aux 850 000 personnes arrivées en Grèce en 2015, relativise Flavio Di Giacomo, porte-parole de l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) pour la Méditerranée. Plus récemment, l'Italie a très bien absorbé l'arrivée de 120 000 réfugiés ukrainiens en trois mois. »

Pour M. Di Giacomo, la situation actuelle est « *exceptionnelle* » pour Lampedusa, mais pas pour l'Italie, et encore moins à l'échelle européenne, alors que l'extrême droite européenne crie à la « *submersion migratoire* ». En 2015 et 2016, « environ 8 % des gens qui traversaient arrivaient à Lampedusa, rappelle M. Di Giacomo. Cette année, c'est plus de 70 %. Il y a une urgence logistique, opérationnelle », insiste-t-il.

Un mécanisme de solidarité volontaire

Le plan en dix points pour l'Italie exposé dimanche 17 septembre à Lampedusa par la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, propose d'engager plus de moyens des agences de l'Union européenne pour l'asile et de surveillance des frontières (Frontex) pour accélérer et faciliter l'enregistrement des migrants arrivant en Italie. Il veut aussi faciliter le transfert des personnes vers d'autres Etats membres sur la base d'un mécanisme de solidarité volontaire, et appliquer [l'accord signé le 16 juillet avec la Tunisie](#), pour aider celle-ci à mieux contrôler les départs de migrants de ses côtes.

Lire aussi : Article réservé à nos abonnés [L'île de Lampedusa, où plus de 6 000 migrants sont arrivés cette semaine, au cœur de la gestion des flux migratoires vers l'Europe](#)

« Bloquer les départs relève d'une solution à court terme », estime Flavio Di Giacomo, qui fait valoir que l'application de telles recettes avec la Libye n'a eu qu'un effet temporaire. « De nombreux migrants subsahariens fuient la Tunisie alors qu'ils y vivaient du fait du contexte dramatique sur place et en particulier des discriminations à leur égard », rappelle-t-il. « Il n'y a rien de nouveau dans ce que propose la Commission, regrette l'eurodéputé écologiste Damien Carême. C'est illusoire. Ursula von der Leyen en appelle à la solidarité volontaire entre les pays, mais ça n'a jamais fonctionné, les engagements ne sont pas tenus. »

Tant à Bruxelles que dans les capitales, ce que tout le monde attend est bien l'accord définitif sur [le pacte asile et migration, en discussion](#) depuis maintenant quatre ans. « Ce pacte est désormais en bonne voie », juge-t-on à la Commission. « Il y a encore une chance qu'il soit conclu avant la fin du mandat de la commission, en juin 2024 », estime un diplomate européen. Le 28 septembre, le Conseil doit adopter un ultime projet sur les règles en cas de crise migratoire.

Lire aussi : Article réservé à nos abonnés [A Lampedusa, Ursula von der Leyen affiche le soutien de l'UE à l'Italie face à la crise migratoire](#)

[Le ministre de l'intérieur, Gérald Darmanin, devait d'ailleurs se rendre lundi à Rome pour rencontrer son homologue italien.](#) Il a défendu, lundi, sur Europe 1, la disposition du pacte qui imposerait de « faire des demandes d'asile aux frontières [européennes] » et qui empêcherait d'en déposer une fois que l'on est entré dans l'UE. Il a souligné qu'une majorité de migrants subsahariens arrivant à Lampedusa ne relevait pas de l'asile, mais d'une « immigration qui est juste irrégulière ». « On peut rapidement leur dire qu'ils ne doivent pas rester », a-t-il ajouté, insistant sur l'aide à apporter à l'Italie pour « tenir sa frontière ».

« Un compromis sera trouvé »

En juin, après de longues négociations, les Vingt-Sept ont adopté deux textes fondamentaux sur les procédures aux frontières et la gestion des demandeurs d'asiles, qui prévoient une redistribution des candidats à l'asile à leur arrivée en Europe ou, à défaut, une solidarité financière de la part des pays qui ne souhaitent pas accueillir de réfugiés. La Hongrie et la Pologne se sont opposées à leur adoption, acquise à la majorité qualifiée.

En Allemagne, le durcissement des textes, qui ne prennent pas en compte la spécificité des mineurs, a été critiqué par les Verts, ce qui bloque désormais l'adoption du dernier volet, consacré à la gestion de crise. « Si les vingt-sept Etats s'entendent au Conseil, la négociation avec le Parlement arrivera à son terme pour l'ensemble du pacte, juge un diplomate. Tout le monde veut aboutir. Donc un compromis sera trouvé. »

Lire aussi : Article réservé à nos abonnés [Les Vingt-Sept s'entendent enfin sur la réforme de la politique migratoire](#)

Au-delà du pacte, Ursula von der Leyen a proposé en juin aux Vingt-Sept d'augmenter de 15 milliards d'euros le budget pour la gestion de la migration, afin de financer des infrastructures de surveillance en Europe ou les aides aux pays tiers.

[Philippe Jacqué\(Bruxelles, bureau européen\)](#) et [Julia Pascual](#)